



Arnaque sur un credit a la consommation avec un particulier

Par **math446**, le **05/12/2015** à **17:42**

bonjour maitre

j'ai voulu octroyer un crédit a la consommation via un particulier a 2% ce qui était intéressant,j'ai pris mes précautions on lui demandant carte d'identité,elle ma envoyé un contrat tout ça par mail.

il a fallu tout d'abord lui donner 315e pour l'assurance par mandat cash urgent,ce que j'ai fait, et après, la somme de 525e pour activer le virement, ce que je n'ai pas fait!

maintenant plus de nouvelle ! je me suis fait avoir!

si je porte plainte, est ce que ça va aboutir a quelque chose, ou c'est peine perdu !merci de quelque conseilles

CORDIALEMENT

Par **youris**, le **05/12/2015** à **18:13**

bonjour,

si cette personne vous a fourni une fausse identité, ce sera compliqué et si elle ne réside pas en france, ce sera mission impossible.

quand vous propose une bonne affaire et qu'on vous demande de payer d'abord, ça sent l'arnaque surtout si vous faites ça par internet.

salutations

Par **math446**, le **05/12/2015** à **18:37**

salut

ben ouai je suis con, j'aurai du m'en douté ! merci de ton conseil chao